

## NOUVELLE COLLECTE SÉPARÉE DES GROS CARTONS

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné a initié ce mois de mars la première phase de déploiement de son nouveau service de collecte en apport volontaire des gros cartons d'emballage. Actuellement, une douzaine de points sont implantés sur le territoire, avec pour objectif d'ici fin avril la mise en place de 59 conteneurs sur toutes les communes demandeuses de ce nouveau dispositif. À plus long terme, le parc de ces conteneurs sera progressivement densifié afin de desservir plus finement le territoire.



Les matériaux concernés, communément appelés « cartons bruns » ou « cartons ondulés », sont souvent des emballages de grande contenance utilisés pour les colis, le mobilier, l'électroménager ou les déménagements. Ils se distinguent des emballages en carton plus classiques (paquets de céréales, boîtes à chaussures, etc.) par leur taille, leur épaisseur ou leur composition. Jusqu'à présent, seules les déchèteries étaient habilitées à les collecter.

Ce nouveau service de proximité, accessible 24h/24 et 7j/7, vient donc en complément des bennes dédiées en déchèteries, offrant une alternative pratique pour le dépôt d'un nombre réduit de gros cartons, sans nécessiter un passage dans ces équipements. En cas d'apport important susceptible de saturer les conteneurs, le recours à la déchèterie reste cependant indispensable afin de préserver le service de proximité pour des usages adaptés.

Les consignes de tri pour ce type de déchet demeurent inchangées : veiller à retirer les parties indésirables en plastique (polystyrène, lanières de cerclage, films...), à aplatir soigneusement les cartons et à éviter tout dépôt à côté ou autour des conteneurs. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende pouvant atteindre 1 500€ par infraction. Pour localiser nos différentes installations, veuillez consulter la carte disponible sur notre site internet (rubrique « ma commune »).